

# Enfants placés : le grand bouleversement

Le verdict est tombé, les conclusions d'un appel à projets sont actées. Dans sa réorganisation de la prise en charge des enfants en danger, le Département raye de la carte plusieurs établissements.

Pourquoi ? Comment ?

**Parmi ses missions, le conseil départemental du Maine-et-Loire est chargé de la « protection de l'enfance ». Qu'a décidé son président Christian Gillet ?**

« Les besoins sociaux sont en constante évolution et le contexte financier est contraint. » Christian Gillet (UDI) est parti de ces deux constats pour lancer un vaste appel à projets concernant l'accueil d'enfants en danger ou en risque de l'être, qui sont placés sur décision de justice.

Son objectif ? « Adapter et diversifier l'offre d'accueil des établissements prenant en charge ces enfants et renforcer la qualité de leur accompagnement éducatif ». Pour lui, l'offre, « faute de places, ne correspond plus au besoin ». Notamment, concernant les fratries (plus de 1 000 enfants).

**Quelle est la cible de cet appel à projets ?**

Sur les 2 000 enfants relevant de l'Aide sociale à l'enfance, la moitié sont placés dans des familles d'accueil ; le Village Saint-Exupéry, un foyer directement géré par le Département, peut héberger en urgence 107 enfants.

Neuf associations agréées et habilitées gèrent 636 places dans des Maisons d'enfants à caractère social (Mecs). Elles reçoivent à ce titre un financement du Département.

C'est précisément ces places en Mecs que le président Gillet a décidé de revoir totalement. Une centaine d'enfants sont aussi placés dans des établissements similaires, dans les départements limitrophes. « Faute de places disponibles sur

le territoire », appuie Christian Gillet. Pas seulement, puisque certains sortent du Maine-et-Loire en cas, par exemple, de déménagement des familles.

**Que remet en question le Département ?**

Christian Gillet met en cause les associations, leur fonctionnement et « leur refus d'innover ». Pour lui, « très peu d'entre elles assuraient un projet éducatif adapté, alors que de plus en plus d'enfants sont désstructurés. Aucune n'était axée sur le thérapeutique », lance-t-il sans détour.

Sauf qu'il oublie les Écureuils, située à Montreuil-Juigné (14 places). Ou encore l'Éclaircie, à Angers et à Cholet (14 places). Et pour cause, les associations Urpep et Adapei ne sont pas retenues dans le futur projet, « alors qu'elles ont développé un savoir-faire, notamment au niveau de la pédopsychiatrie », regrette Pascale Guiniac, de la CGT.

Il parle aussi d'un allongement des délais de placement : « Nous avons beaucoup de difficultés à obtenir ces accueils en urgence dans ces associations. » Selon lui, 25 enfants attendent « alors que 29 places sont disponibles. Il faut que les associations jouent le jeu ! ».

Autre problème – les associations ne le contestent pas – : un déséquilibre de places dans le Maine-et-Loire. L'offre est insuffisante dans le Segréen, le Saumurois et le Choletais ; trop importante dans la région angevine, qui compte plus de la moitié des places. Christian Gillet affirme que cela génère « 3 à 4 millions d'euros de frais de taxis, chaque année ».

**Qu'implique cet appel à projets ?**

Il s'appuyait sur le projet éducatif (45 %), l'aspect financier (40 %) et la connaissance territoriale (15 %). Les 17 projets présentés ont été jugés par une commission indépendante selon 61 critères d'analyse. Christian Gillet a présidé et dirigé les débats de la commission composée de deux autres élus départementaux, de membres d'associations telles que la Fnars, l'Uriopss, l'Udaf, des services de l'État, du Coderpa... « J'ai respecté les avis de la commission », insiste le président Gillet.

Au final, 698 places sont créées contre 658 à ce jour. Deux associations nationales, SOS villages d'enfants et les apprentis d'Auteuil, vont gérer à elles deux 169 places : elles ne sont pas présentes aujourd'hui dans le Maine-et-Loire.

Dès septembre, elles auront jusqu'à deux ans pour construire ou aménager des locaux, s'installer. Plusieurs associations, qui œuvrent dans le département, n'ont pas été retenues, ne seront donc plus financées. Et, pour certaines, risquent de disparaître.

**Comment réagissent les associations concernées ?**

Très mal. Mercredi, quelque 200 salariés ont crié au scandale sous les fenêtres du Conseil départemental, boulevard Foch. Leur colère dénote de l'absence d'une réelle concertation ou négociation, d'une inquiétude pour leur avenir, celui des enfants, de leurs familles. Elles ont plus l'impression d'avoir répondu à un appel d'offres qu'à un appel à projets. Leur ayant imposé de revoir à la baisse leurs tarifs.

Patrick Lardeux (syndicat Sud) estime qu'« au bout du compte, les enfants quelle que soit leur problématique seront placés dans des mecs



En juin 2016, déjà, quelque trois cents manifestants défilaient dans les rues d'Angers.

ordinaires ».

« Avec de telles restrictions budgétaires, on va au contraire diminuer le temps éducatif. Le rythme sera nécessairement plus soutenu et contraindra à moins d'individualisation en matière de prise en charge », dénonce Pascale Guiniac (CGT), à l'Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte (Asea). Cette dernière a répondu dans la fourchette de prix proposée, mais « ce sera insuffisant », ajoute la porte-parole de l'intersyndicale. L'Asea fait partie des huit associations retenues : elle gèrera

103 places en plus 235 actuelles.

**Que deviennent les associations qui n'ont pas été retenues et leurs salariés ?**

C'est la grande question. L'inconnue aussi. Christian Gillet compte ouvrir une bourse à l'emploi, nommer un médiateur spécifique. Il rejette toute « casse sociale. Si licenciement il devait y avoir, il sera limité », affirme-t-il.

Sauf que les associations retenues n'auront aucune obligation à reprendre les salariés des établissements rayés de la carte. Les asso-

ciations craignent des licenciements massifs.

« Nous, les 19 salariés des Écureuils, ne savons pas ce que les enfants et nous allons devenir. Les familles appellent, sont elles aussi désespérées. Nous sommes sur le carreau, alors qu'il y avait un moyen de réajuster l'offre au besoin, autrement que par cet appel à projets », insiste Patrick Lardeux (Sud).

L'Arpège agit depuis 150 ans, emploie 150 salariés pour 121 places dans deux foyers. Le Conseil départemental a signé leur fin, jeudi. Nathalie HAMON.

## Le Maine-et-Loire en bref

**Belot : « Faisons gagner la France républicaine »**

« Je ne me résous pas à voir Marine Le Pen au second tour. On ne veut pas qu'elle devienne présidente. Et qu'elle fasse le plus petit score », affirme le député PS Luc Belot et son suppléant André Marchand, maire de Briollay. Tous deux et leur équipe ont commencé, hier, à distribuer 25 000 lettres aux habitants de la première circonscription. Dans laquelle ils appellent à voter pour Emmanuel Macron.

« Si Fillon avait été au deuxième tour, j'aurais voté pour lui », assure le parlementaire. Qui dénonce les deux élus de la majorité d'Angers, membres de Sens commun, qui ne donnent pas de consigne de vote. « Ils assument le fait que Marine Le



Le député PS, Luc Belot, et son suppléant André Marchand, maire de Briollay.

**Pen peut être élue. C'est d'autant plus regrettable dans une ville de tolérance comme Angers. »**

**Eau : prélèvements interdits sur le bassin de la Moine**

Vendredi, la préfecture a interdit, par arrêté, les prélèvements dans les eaux superficielles dans le bassin-versant de la Moine, de 10 h à 20.

Par ailleurs, la préfecture maintient les mesures de protection des ressources en eaux souterraines. Les prélèvements sont interdits dans les eaux souterraines du bassin-versant

de l'Oudon, à l'exception des usages vitaux et prioritaires.

La préfète, Béatrice Abollivier, maintient l'interdiction de remplissage de tous les plans dans tous les bassins-versants du département. Pour le moment aucune mesure de restriction ne concerne le réseau d'alimentation en eau potable.

**Une automobiliste grièvement blessée**

Un accident de la circulation s'est produit hier après-midi, place de l'église à Saint-Georges-sur-Loire. Il était près de 17 h 30 quand un véhicule a percuté un mur, sans qu'une autre voiture ne soit impliquée.

Un homme de 60 ans a été légèrement blessé. Une passagère, âgée

de 43 ans, a, quant à elle été, victime de multiples traumatismes.

Les pompiers ont mis du temps à désincarcérer les deux automobilistes. La quadragénaire a été médicalisée par le Smur, et transporté avec le sexagénaire au centre hospitalier d'Angers.

**Pour Europe écologie, faire barrage à l'extrême droite**

Dans un communiqué, Europe écologie les Verts du Maine-et-Loire appelle à voter Emmanuel Macron « pour ne donner aucune chance à Marine Le Pen d'accéder à la plus haute fonction ».

Selon le mouvement départemental, « nous prenons clairement la mesure et le risque que représente le Front national au second tour de l'élection présidentielle. Laisser Marine Le Pen prendre le pouvoir, c'est le risque de ne jamais pouvoir

le récupérer. Ne confondons pas un opposant politique et une opposante à notre idée de la République et de la démocratie. »

Et de poursuivre : « L'abstention n'est pas l'expression d'un choix politique. C'est un refus de la démocratie [...]. Dans le Maine-et-Loire, nous sommes prêts à œuvrer pour construire un nouveau groupe aux valeurs sociales et écologistes fortes dans la future assemblée nationale. »

**Le gel a encore touché les vignes du Saumurois**

Les viticulteurs du Saumurois ont vécu un nouvel épisode de gel, dans la nuit de jeudi à vendredi. Dans certains secteurs, le mercure a chuté à -4,7 °C.

« Les dégâts sont hétérogènes, comparables à ceux du gel 2016. Les appellations saumur et saumur-champigny ont été assez touchées, sans que ce soit catastrophique, comme dans le Nantais ou en Touraine », commente Nicolas Emereau,

le directeur de la cave Robert & Marcel, à Saint-Cyr-en-Bourg. Certaines parcelles ont « totalement grillé ». D'autres n'ont été que partiellement touchées.

Des viticulteurs ont réussi à préserver leurs vignes des morsures du froid, en allumant leurs chaufferettes, à l'image de Marie-Françoise Ratron, du domaine des Cordeliers, à Souzay-Champigny.

**La CGT appelle à battre le pavé lundi 1<sup>er</sup> mai**

A la fin du communiqué CGT, FO, FSU, Sud, Solidaires, Unef, UNL de Maine-et-Loire, une formule : « Nous ne choisirons pas entre le pire et le moins pire, et nous resterons mobilisés pour la satisfaction de nos revendications, quel que soit le can-

didat élu. »

Lundi 1<sup>er</sup> mai, à 10 h 30, l'intersyndicale appelle à des manifestations dans le département : à Angers, place Imbach ; à Cholet, place Travot ; à Saumur, place Bilange ; et à Segré, place du Port.

## Syndicats et associations contre le vote FN

Plusieurs organisations départementales se mobilisent pour organiser des rassemblements à Angers et Cholet le 1<sup>er</sup> Mai.



De gauche à droite : Christophe Guillet (Union nationale des syndicats autonomes), Corentin Besnier et Inès Amat (Fé2A), Ludovic Huze (Quazar), Samuel Cochet (Jeunesse ouvrière chrétienne, JOC), Antoine Lelarge, secrétaire départemental de la CFDT, et Pierre-Etienne Grislain (JOC).

A l'origine, un constat. « Le Front national n'a jamais été aussi près du pouvoir, remarque Antoine Lelarge, secrétaire départemental de la CFDT. Quant aux fronts républicain et syndical, ils n'ont jamais été aussi effrités. » D'où, selon lui, la nécessité de faire... front. « Même si la CGT et d'autres syndicats ont refusé notre appel commun, il faut une réponse forte pour battre la candidate du Front national. »

Le lundi 1<sup>er</sup> mai, plusieurs associations et syndicats seront présents place du Ralliement, à Angers, et place de la République, à Cholet (10 h 30), pour un rassemblement. Présents, la CFDT, l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa), la Jeunesse ouvrière chrétienne, Cité métisse, le centre lesbien, gay, bi et trans d'Angers, mais aussi l'association Fé2A et les Jeunes européens.

« Nos organisations se battent au quotidien, attachées aux principes de la République, insiste Inès Amat, de la fédération étudiante Fé2A. Au second tour, il faudra donc contre le FN et voter Emmanuel Macron. Même si ce n'est pas

un chèque en blanc qu'on lui accorde. »

Pour l'Unsa, en la personne de Christophe Guillet, le discours est le même. « D'un côté, il y a une candidate qui présente un programme xénophobe et anti-européen, et de l'autre, un candidat démocrate face auquel on pourra jouer notre rôle pour débattre. » Les représentants de la fédération étudiante sont au diapason : « Le vote blanc et l'abstention, c'est faire le jeu du FN. Il faut défendre la démocratie, les droits et les libertés personnels de chacun. »

Après accord du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Vendée

**Le Docteur Claus ENGLISH**

vous informe de l'installation du

**Docteur Rainer KRÜGER**

**OPHTALMOLOGUE**

Collaborateur libéral, Conventionné secteur 1

au 15 bis avenue des Sables

85500 Les Herbiers

Sur Rendez vous

Tél. 02 51 91 23 72

PUBLICITE

## Bals et Fêtes

**OMLANDE DANCING PRIVÉ**  
Après-midi dansant - 49250 BRION  
**DIMANCHE 30 AVRIL**  
avec Patrice JOUNIER  
**LUNDI 1<sup>ER</sup> MAI**  
avec Aurélie GUSTO  
**MERCREDI 3 MAI FERMÉ**  
De 14h30 à 19h30 avec 1 pâtisserie  
Dimanche 10 € - Mercredi 8 €  
(par GPS prendre le Motil) - 06 61 34 25 25

**CHEMILLÉ EN ANJOU (49120)**  
**THÉ DANSANT**  
**DIMANCHE 30 AVRIL 2017**  
de 14 h 30 à 19 h 30  
animé par  
**Orchestre GRAND FORMAT**  
Salle de l'Avant (sur parquet) - 06 40 64 96 16  
Entrée 9 € tout inclus (sauf poissons alcoolisés)  
Au profit de A.S.L.T.H. La Tourandry

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour - www.mangerbouger.fr  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

**PORTES OUVERTES**  
**Clos des Cordeliers**  
Domaine Ratron  
**29-30 avril & 1<sup>er</sup> mai 2017**  
de 10h à 19h  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.  
Chemin des cordeliers - Rte de St Cyr en Bourg 49400 SOUZAY-CHAMPIGNY - 02 41 52 95 48 www.clos-des-cordeliers.com

**SAUMUR-CHAMPIGNY**  
CRÉMANTS DE LOIRE  
SAUMUR ROSÉ  
**12 BOUTEILLES**  
ACHETÉES  
**1 OFFERTE**